

ANNEXE

Le message du Président – samedi 28 juin 2025

Je souhaite remercier du fond du cœur les membres du Conseil d'Administration : un grand "merci" à Michel Baujard, Damien Caelen, Olivier Le Reste, Anne Levert, Laure Vrolyk et au Pr Olaf Mercier.

Merci infiniment à nos administrateurs pour leur engagement sans faille, leur résilience, leur mobilisation loyale et tellement concernée pour nos actions et notre cause solidaire et sociétale.

Cette Assemblée Générale sera la dernière de Trans-Forme sous sa forme, mettant fin à une période de projets et de rencontres extraordinaires pendant 35 ans et demi. Je vais y revenir.

Je pense toujours utile de rappeler l'indépendance de notre CA, le contrôle de nos comptes exercé par notre trésorier & par notre expert-comptable, l'indépendance des participants ou représentés à notre AG, ainsi que la transparence totale démontrée en AG chaque année donnant lieu notamment au vote des quitus moral & financier de Trans-Forme. Aucune question en AG n'a jamais été éludée, même s'il peut arriver parfois qu'une réponse apportée ne satisfasse pas totalement celle ou celui qui la pose : c'est là le principe même de la démocratie associative que de respecter les orientations de la gouvernance associative. Il y a plusieurs moyens de faire valoir ses idées paisiblement tous les jours : ces suggestions sont alors systématiquement abordées au sein de notre CA et des décisions sont prises, qui peuvent bien entendu parfois ne pas convenir à la minorité. Notre AG est la seule plateforme démocratique factuelle et d'échanges que nous reconnaissons, ce qui en fait sa valeur cruciale.

A l'occasion de cette AG statuant sur l'exercice 2024, je vais aborder les points relatifs à l'exercice 2024 qui me semblent importants à partager ensemble.

Nous allons découvrir ensemble notamment le nouveau déficit enregistré pour l'exercice 2024, comme anticipé l'an dernier avant la procédure de redressement judiciaire.

Je reviens sans entrer dans les détails sur la période 2020/2024 :

- L'abandon du soutien depuis 2020 du Ministère des Sports à notre association « ne rentrant plus dans les cases » comme toutes les associations du sport-santé et du sport pour tous, après pourtant un soutien annuel fidèle durant 25 ans de 200 000€, et ce en dépit de nos efforts continus auprès des institutions sport & santé depuis,
- Les effets mortifères de la pandémie Covid impactant notamment les associations, de surcroît événementielles, et notamment la déstabilisation durable des entreprises partenaires, conduisant pour rappel, à un montant attendu et non perçu par Trans-Forme sur l'ensemble des exercices 2020, 21 et 22, de 860 000€ sur 3 ans au titre uniquement de la Course du Cœur,

- Les réductions de charges significatives opérées durant toute cette période,
- Les modifications opérées dès 2024 concernant la conduite de nos événements :
 - hors JNTD et CDC, management des projets internationaux confié à des bénévoles qualifiés de confiance, en autonomie quasi totale respectant les principes de Trans-Forme en termes de budget, image, conditions médicales et sécurité,
 - approche budgétaire événementielle revue pour inclure des « frais de dossier Trans-Forme »,
 - organisation de nos événements systématiquement envisagée à l'aune de leur rentabilité ou de leur équilibre budgétaire a minima.

Dans ce contexte, je tiens à remercier infiniment nos bénévoles qui ont toutes ces années, commué souvent leurs notes de frais en dons au bénéfice de Trans-Forme.

Sur le plan opérationnel, nos Jeux Nationaux des Transplantés et Dialysés se sont tenus à Dunkerque en mai 2024 & à Châtillon en mai 2025 : la satisfaction des participants a été unanime.

Les Courses du Cœur 2024 & 2025 ont été de belles réussites en mars 2024 & 2025. Une belle remise in situ d'un tableau « cœurs d'écoliers » a eu lieu récemment au CHU de Tours et deux autres remise in situ sont programmées prochainement aux HCL de Lyon et au CHU Necker-Enfants malades.

Le « dîner annuel des acteurs de la greffe rénale » organisé avec le concours de l'AFIDTN (réunissant sociétés savantes, associations) s'est tenu en septembre 2024. Le 5^{ème} dîner aura lieu en septembre 2025.

Depuis notre dernière AG, Les Jeux Européens des Transplantés et Dialysés ont eu lieu fin juillet 2024 à Lisbonne (Portugal) avec 42 membres de l'équipe de France, emmenés par Cyril del Pistoia.

La 1ère coupe du monde de football des transplantés a eu lieu début septembre 2024 à Cervia (Italie) : une équipe de 11 joueurs constituait le Team France.

La coupe Anaïs de golf a eu lieu durant l'été 2024. La journée sportive de Castelnau-le-Lez a eu lieu fin septembre 2024. La 1ère « course aux flambeaux » a eu lieu en octobre dernier avec les coordinations des hôpitaux-nord de Paris.

Le webinaire "Femmes transplantées : défis, réussites et parcours de vie", le 17 avril dernier, s'est révélé une grande réussite sur un sujet qui a beaucoup intéressé.

Le Relais Online prévu être publié en juin 2025 sera adressé aux adhérents dans le courant de la semaine prochaine.

Je vous rappelle enfin notamment la contribution continue de Trans-Forme au plan stratégique 2022-2026 pour le prélèvement et la greffe d'Organes et de Tissus.

J'en arrive enfin à la situation de Trans-Forme :

Pour mémoire, nous avons été placés en redressement judiciaire en date du 4 juillet 2024 (audience mentionnée lors de l'AG de l'an dernier), et nous avons géré Trans-Forme jusque-là sous observation d'un administrateur judiciaire. Il est à noter qu'aucune nouvelle dette n'a été engendrée pendant cette période, les charges et salaires dûment réglés sans délai. Trans-Forme a fonctionné de façon stabilisée durant cette période.

L'un des effets de cette mise sous protection était le gel immédiat du passif de Trans-Forme le 4 juillet 2024, passif réputé remboursable sur 10 ans max. avec l'obligation de commencer le remboursement par fraction de 10% du passif chaque année à partir de fin 2025 au plus tard.

Le passif était évalué alors à environ 500 000 euros, faisant suite entre autres mais notamment, et comme vous le savez, à la réduction d'équipes engagées dans la Course du Cœur au moment du COVID, et à l'abandon du soutien depuis 2020 du Ministère des Sports.

Au bout de nos efforts, nous n'avons pas été hélas en mesure de présenter au Tribunal Judiciaire de Paris un budget prévisionnel 2025 démontrant un résultat bénéficiaire d'au moins 50 000€ nous permettant de garantir la possibilité d'un remboursement à nos créanciers d'environ 50 000 euros par an dès fin 2025.

Lors de l'audience de contrôle du 11 avril dernier, le parquet nous a demandé de rechercher un repreneur de l'actif de Trans-Forme. Un appel d'offres public a été émis le 4 avril dernier avec une date butoir prorogée au 26 mai dernier. Certaines associations de notre communauté ont alors été approchées, sans succès. Dès lors, un collectif de repreneurs s'est constitué, qui a déposé dans les délais un dossier de reprise dit initial autour d'un projet de création d'une association de même nature que Trans-Forme. Sachant que le dossier de reprise dit final devait être déposé ce 23 juin au plus tard. Et que l'audience des repreneurs était fixée ce jeudi 26 juin à 15h au Tribunal Judiciaire de Paris. Tous les clignotants étaient alors au vert autour d'un projet qualifié par l'administrateur judiciaire de sérieux et de repreneurs qualifiés de sérieux. Le 19 juin dernier hélas, les repreneurs se sont désistés pour des raisons qui leur appartiennent mais surtout qui auraient pu être exprimées avant le dépôt du dossier de reprise initial, ce qui nous aurait permis de rechercher d'autres repreneurs. Leur retrait a ainsi condamné il y a 8 jours le projet de reprise qui s'annonçait prometteur et financièrement équilibré, permettant une transition en douceur vers la nouvelle association, ce que je m'apprêtais déjà à vous annoncer aujourd'hui.

Au lieu de cela, compte tenu d'un délai extrêmement court, et sachant qu'il nous était impossible légalement de substituer un autre repreneur aux repreneurs s'étant démis, nous n'avons plus qu'un scénario à proposer à la cour ce 26 juin : la liquidation de Trans-Forme.

Une course contre la montre s'est engagée dès le jeudi 19 juin dernier pour constituer une nouvelle association qui poursuivrait l'œuvre de Trans-Forme débutée en 1989 : une nouvelle raison sociale, de nouveaux statuts, une nouvelle gouvernance, un nouveau compte bancaire notamment.

L'audience de jeudi dernier a mis sa décision en délibéré au 30 juin prochain

mais devrait très probablement valider la liquidation de Trans-Forme et la poursuite de son activité jusqu'au 5 juillet prochain, ce pour régler les affaires courantes.

Nous ne sommes pas restés inactifs :

- Les statuts d'une nouvelle association dénommée Association Sport Transplant Dialyse (ASTD) a été déposée à la préfecture, dont nous attendons l'immatriculation.
- Les marques et logos Trans-Forme, Course du Cœur et Jeux Nationaux lui seront cédés, et elle pourra continuer d'opérer sous ces marques.
- Son conseil d'administration est constitué, sa présidente est Mme Martine Varin, sa Secrétaire Générale est Mme Isabelle Rochel, son Trésorier est M. Thierry Richard. Et ses administrateurs sont les personnes suivantes : M. Pierrick Arnal, M. Michel Baujard, Mme Florence Bouté, M. Alain Colleoc, le Pr Bruno Hurault de Ligny. Oliver Coustere en assurera la direction en qualité de salarié.
- Dès son immatriculation, un compte bancaire sera ouvert.
- La poursuite des événements en cours sera assurée par la nouvelle association : participation de l'Equipe de France des transplantés aux 25èmes Jeux Mondiaux des Transplantés à Dresde (Allemagne) du 17 au 24 août, « Coupe Anaïs » de Golf à Vire & Journée Sportive à Castelnau-le-Lez en septembre prochain.
- Les adhérents de Trans-Forme ne sont pas cessibles à cette nouvelle association : une campagne d'adhésion à la nouvelle association sera organisée prochainement.
- La domiciliation du siège social est établie au 61 rue de Lyon - Paris 12^{ème}, sans bureau physique pour l'instant. Le démarrage est prévu en distanciel, ce motivé par la réduction des coûts fonctionnels. Le téléphone fixe historique de Trans-Forme est repris. Un courriel sera adressé aux adhérents dans le courant de la semaine prochaine pour préciser ces points.
- Les outils informatiques sont sécurisés. 3 nouveaux noms de domaines web ont été achetés pour la bascule éventuelle de nouveaux contenus. Les domaines relaisonline.org, la courseducoeur.com, jntd.org, trans-forme.org continueront d'opérer sous ces noms sauf décision autre de la gouvernance.
- Un logo est en cours d'étude.
- Du fait de la liquidation en cours de Trans-Forme, Emilie Lacour va bénéficier du dispositif des AGS pour son salaire de juin et bénéficiera de la protection prévue en cas de licenciement économique induit par la liquidation : nous lui avons proposé d'aider la nouvelle association bénévolement durant cette période, en fonction de ses possibilités et dans le respect de la Loi relative au bénévolat. Nous espérons son aide.

A noter : compte tenu du contexte de cette présente AG, nous nous contenterons de présenter le bilan comptable préparé avec notre expert-comptable du cabinet YZICO... Il n'a pas été certifié par notre Commissaire

aux Comptes, que nous avons en effet libéré de sa mission. *Il est à noter qu'il n'y a pas de sanction à ne pas déposer nos comptes, car nous sommes actuellement dans un processus de liquidation judiciaire.*

En conclusion, je tiens à remercier le staff de Trans-Forme pour ses efforts en 2024 & 2025, et surtout Emilie Lacour pour sa résilience en ces années difficiles.

Un grand merci à vous pour votre présence en ce jour particulier, et pour votre attention ! Et je répondrai bien sûr à vos questions en fin d'AG.

Olivier COUSTERE - Président